

## Réunion du 19 novembre 2016 - Bureau du Pâtis Tatelin

Au cours de cette réunion, nous avons abordé les points suivants :

**Achat de matériel :** **Jean-Yves** nous a précisé que le compte est créditeur de 659 €, de plus pour l'achat de matériel - grâce à une subvention exceptionnelle de 150 € du Siège pour le remboursement partiel du vol de notre taille-haie – nous disposons de 172 € à dépenser d'ici le 31 décembre en achat de matériel. Nous avons décidé, d'acheter jusqu'à concurrence du budget disponible : une grelinette de qualité, un taille-haie à main, une lampe pour les locaux communs, une brouette... **Jean-Yves** s'en charge

**Jean-Yves** doit faire le rapport des comptes pour le C.E.R., il enverra copie du tableau à **Sylviane**.

**Expulsions :** Nous discutons du cas de Madame CORMERAIS et avons décidé de lui donner une dernière chance en la convoquant le **samedi 26 novembre à 14 h 30** – **Yvon et Bernard** la recevrons et si elle ne vient pas ou ne paye pas son dû, la sanction d'exclusion, déjà décidée à son égard sera mise en œuvre immédiatement.

**Attribution de jardins :** Les jardins 70 – 46 – 14 seront à réattribuer au 1<sup>er</sup> janvier .**Bernard** a contacté les jardiniers et attend leur réponse pour le rendez-vous de remise des jardins. En principe le jardin 47 devrait aussi donner sa démission d'ici la fin de l'année. La réattribution se fera début janvier, environ 24 personnes sont en attente.

**Suite à donner au compte rendu de Monsieur ROUX :** Les jardiniers l'ont reçu avec la convocation à l'A.G. ; nous attendrons donc début janvier pour leur faire un rappel des points de règlement qui ont été noté à leur égard, en utilisant la fiche type mise au point par le Siège. **Yvon** se charge de l'enregistrer pour une utilisation informatisée.

**Livraison du Compost :** Monsieur Garnier doit prévenir **Bernard** d'une livraison de compost la semaine prochaine (si le temps le permet). **Bernard** informera **Carletta** pour qu'elle envoie un mail aux jardiniers du fichier informatisé.

**Préparation de l'A.G. :** Rappel, elle aura lieu le **3 décembre à la Mairie de Quartier N.E.** – Centre Commercial Europe – 32 rue de Trégain. La salle est réservée depuis le 5 septembre et Carletta ira le vendredi 2 décembre après-midi prendre la clé. La convocation est pour 10 h 30, **il est souhaitable que les membres du bureau soient présents dès 10 h pour organiser la salle.**

### Déroulement de l'A.G.

Accueil et présentation de l'ordre du jour - **Bernard**

Rapport moral – **Bernard**.

Rapport financier – **Sylviane** : **Jean-Yves** qui sera absent lui communiquera le bilan

Rapport des activités – **Carletta**

Prévisions 2017 – **Yvon**

**Elections : Tous les membres du bureau qui souhaitent participer au prochain bureau, doivent faire acte de candidature et remplir et retourner le coupon prévu à cet effet sur la convocation de l'A.G.**

Des coupons supplémentaires devront à disposition des participants – **Carletta** se charge de les imprimer.

Une liste d'émargement est à prévoir – **Yvon** l'établira à partir du listing des adhérents qu'il a déjà élaboré.

Pour le vote, si quelqu'un demande un vote à bulletin secret, des bulletins blancs sont à prévoir – **Carletta** apportera du papier blanc.

**Buffet** : prévoir pour 30 personnes environ. **Bernard – Jean-Yves et Yvon** feront les achats la veille, après avoir fait le point sur le stock utilisable.